



COMMUNIQUE DE PRESSE - 14 JUILLET 2011

RACISME POLICIER STRUCTUREL

Après les violences contre un jeune requérant d'asile nigérian à l'aéroport de Zürich Le CRAN dénonce une Police dressée pour casser du «Noir»



Brutalités et traitements inhumains sur un jeune Africain sans défense.

Source : http://www.videoportal.sf.tv/video?id=ce342a44-988c-421d-9083-aafa99a178ee;DCSext.zugang=videoportal_meistgesehen

Les brutalités et maltraitements policiers récurrents envers les Noirs en Suisse ne se comptent plus et deviennent même banales. Ils sont légions, les récits ou faits rapportés dans la presse ou auprès du CRAN sur l'interpellation au faciès de Noirs par des policiers en civil et suivie de fouilles corporelles dégradantes (jusque dans l'anus, parfois en public). Egalement systématiques, les violences accompagnant le renvoi de requérants d'asile africains lors de « vols spéciaux ». En mars 2010, un requérant d'asile débouté, Joseph Chiakwa avec les deux mains et les deux pieds entravés, et sur le point d'être renvoyé au Nigéria avait trouvé la mort à l'aéroport de Zurich, suite à des traitements inhumains et des brutalités policières¹.

¹ Depuis 2001, outre des milliers de victimes de coups et blessures, souvent non déclarés, au moins une dizaine d'Africains (requérants d'asile ou non) sont morts entre les mains de la police en Suisse, soit à la suite d'une interpellation, soit en détention, soit à l'occasion des "vols spéciaux" de refoulement, selon notre Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse. Aucune autre communauté en dehors des Africains ne paie un tel tribut de sang et d'indignités pour sa présence sur sol suisse. Illustration dans les cas suivants :

- Le Nigérian Samson Chukwu, 27 ans, meurt par étouffement le 1^{er} mai 2001, au Centre de refoulement de Granges, en Valais, lors d'une tentative de renvoi très musclée.
- Le 12 février 2003 meurt un requérant d'asile originaire du Nigéria, laissé plusieurs jours sans soins, selon des témoins, au centre pour requérants *Thurhof* à Oberbüren, dans le canton de Saint-Gall. La police justifiera cette mort à une « surdose dans la consommation de drogues » ...
- Le 1^{er} septembre 2004, alors qu'il était emprisonné depuis sept jours, un requérant d'asile nigérian de 17 ans, incarcéré à la suite d'une rafle de la police dans un centre de requérants d'asile à Lugano, est retrouvé pendu au moyen d'un drap aux barreaux de sa cellule, dans la prison de district de Bellinzone.
- Le 25 août 2007, Mariame Souaré, une Guinéenne de 25 ans, est retrouvée morte au pied de son immeuble, à Genève. Les policiers, qui avaient fait irruption à 3 h du matin dans son appartement, sans mandat d'arrêt ni de perquisition, prétendent que la jeune femme se serait jetée à leur arrivée de son balcon, au 4^{ème} étage. Ses proches le contestent : le corps ne présente aucune trace d'écrasement au sol.
- Le 16 mars 2008, un Sierra-Leonais de 26 ans, frappé de Non-Entrée en matière, meurt dans les locaux de la Gendarmerie du Sentier, à Yverdon, dans le canton de Vaud, où il était détenu après avoir été interpellé dans la rue. Pour la police vaudoise, « l'hypothèse la plus vraisemblable est une intoxication médicamenteuse ou de drogue » ...
- Le 17 mars 2010, à l'aéroport de Zürich, un jeune Nigérian trouve la mort dans des conditions restées troubles, avant son refoulement vers le Nigéria, pendant que les policiers de l'ODM (Office des Migrations) essayaient de le maîtriser au sol, menotté et entravé aux pieds...

Le 7 juillet dernier, sur le même aéroport, et à l'occasion du renvoi de 19 requérants d'asile vers le Nigéria, un jeune Nigérian a failli trouver la mort dans des conditions similaires. Emmené menotté et des entraves aux pieds (voir photos ci-jointes) par 8 policiers pour être embarqué dans un des ces nombreux "vols spéciaux" qu'organise l'Office fédéral des migrations (ODM) pour certains déboutés du "droit d'asile", il a été soumis à un tabassage en règle et une tentative d'étouffement avec un policier sur lui après l'avoir plaqué au sol sans défense, pour avoir voulu résister (voir photos ci-jointes). Repris après une nouvelle convention signée récemment avec les autorités nigérianes, ces "vols spéciaux" suisses continuent à se dérouler apparemment avec toujours les mêmes "traitements spéciaux" dégradants et particulièrement inhumains à l'encontre des Africains dont le seul crime est d'avoir demandé l'asile à la Suisse. Et d'être Noirs.

De ce qui précède,

Le CRAN exprime sa profonde inquiétude devant la persistance des mêmes pratiques policières. Le vol du 07 juillet est le premier affrété par l'ODM pour le Nigéria depuis le drame de mars 2010. Malgré quelques mesures prises (ex. présence d'un médiateur issu de la société civile lors du refoulement), rien ne change. Le problème, c'est la police, et non la procédure. Ces énièmes violences policières ne font que mettre à jour à nouveau les méthodes et la culture institutionnelles de policiers qui semblent dressés pour casser du Noir avec l'impunité garantie. Le CRAN rappelle à cet égard ces propos toujours actuels de Sir Winston Churchill : « *la qualité d'une nation civilisée se mesure à la manière dont sa police utilise la force pour appliquer la loi* ». Le linguiste néerlandais Teun A. Van Dijk complète, dans le dernier numéro de *Tangram*, publication de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) : « *Le racisme d'une institution est à la mesure de celui de ses membres, et surtout de ses membres dirigeants* » (« *Le racisme des élites* », in *Tangram* 27, 6/2011)

Le CRAN dénonce la coupable passivité des responsables politiques qui ne font rien tant qu'il s'agit de Noirs. Victimes faciles à sacrifier sur l'autel érigé sur les places publiques des villes suisses par les partis xénophobes et racistes, l'arbitraire, le déni du droit et la violence les guettent dès qu'ils sont confrontés à une police du pays. Le Rapport 2010 de la CFR souligne l'ampleur de cette focalisation. Déplorant l'absence générale d'indignation de la part des plus hauts responsables et des partis politiques du pays, ce qui donne l'impression d'encourager ces récurrentes violences policières anti-Noirs, le CRAN en appelle à un sursaut de leur part pour que soit mise en place au moins une commission d'enquête indépendante sur les dernières brutalités policières à l'aéroport de Zurich, pour qu'enfin soit mis fin à l'impunité.

Le CRAN en appelle aux autorités nigérianes et aux gouvernements africains en général de cesser de cautionner par leur silence et leur indifférence les traitements humiliants régulièrement infligés par les polices et autres institutions suisses à leurs ressortissants, et de geler leur coopération avec un ODM qui persiste dans les violations systématiques des droits humains des refoulés. Il insiste également auprès des responsables africains, en particulier l'Union Africaine, sur la nécessité de faire pression sur la Suisse pour qu'elle s'engage réellement dans la promotion du respect de la dignité et des droits des ressortissants africains vivant en Suisse.

Le CRAN réitère ses propositions pour collaborer, avec une expertise Noire, à tout programme visant à améliorer la formation des fonctionnaires de l'ODM comme des agents des polices et administrations du pays et à combattre véritablement le racisme anti-Noir structurel qui gangrène ces institutions.

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles:

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Mutombo Kanyana, Secrétaire général (079 754 54 85)

Communiqué envoyé à :

- Présidence de la Confédération
- Présidences du Parlement fédéral
- Chefs cantonaux de la police
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse
- Commission fédérale contre le racisme (CFR)
- Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'Homme
- Rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme
- Commission de l'ONU pour l'élimination du racisme et de la discrimination (CERD)
- Commission européenne sur le racisme et l'intolérance
- Presse nationale et internationale représentée en Suisse
- ONG actives dans la défense de la dignité et des droits humains
- ONG et associations africaines